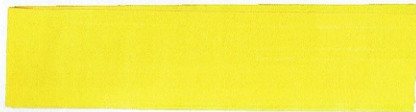


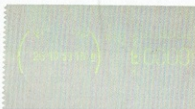
Les marques d'indexation horizontales

Pour faire face à l'augmentation du volume du courrier à la fin des années 50 en France, la Direction Générale des Postes décide d'automatiser les opérations de tri et d'oblitération. Cette modernisation importante s'inscrit dans un vaste programme concernant à la fois l'organisation des conditions de travail et la mécanisation de nombreuses tâches. Les recherches techniques pour l'automation sont conduites dans le même temps qu'une flexion globale sur les procédures de la future exploitation. L'option fondamentale concerne l'indexation préalable des correspondances. C'est la première période de 1959 à 1974 que nous abordons ici.



1 Ruban de soie de 34 mm imprégné d'encre fluorescente jaune servant à l'impression. Les informations imprimées relatives à l'acheminement sont un code arbitraire interne.

2 Sous lampe U.V. on remarque l'impression incomplète du fait du montage d'un ruban trop peliti.



L'objectif de l'Administration était double :

- ◆ en acheminement, automatiser les opérations de traitement du courrier normalisé,
- ◆ en distribution, automatiser les travaux préparatoires pour la distribution du courrier.

Cette dissociation caractérise le système français qui permet d'effectuer plusieurs tri successifs, tant dans les centres de départ que dans les centres d'arrivée.

L'indexation s'effectue manuellement par l'intermédiaire d'un poste d'indexation manuel dans un premier temps (cela concerne les Centres de Tri Expérimentaux qui sont identifiables depuis 1967 par un numéro de place de codeur imprimé à sec au recto). Elle concerne les courriers de moins de 20 g. (qui représentent 70 % du trafic global à l'époque) et consiste à transformer l'adresse littérale, inscrite par l'expéditeur, en langage machine sous la forme de barres fluorescentes 1 imprimées en bas de l'enveloppe.

La Spécification technique 139 de mars 1968 précise les modalités techniques des rubans R 0234 de couleur jaune fluorescent. Pour mémoire, la fluorescence se caractérise par un arrêt très rapide (10-8 secondes) de l'excitation sous lampe ultra-violet (voir *Timbres magazine* n° 182 d'octobre 2016 « La luminescence : terminologie et applications à la philatélie »).

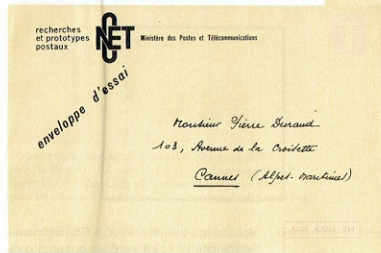
Les marques d'indexation, différentes en fonction des programmes d'indexation, imprimées sur les correspondances sous forme de barres puis bâtonnets) sont détectées pendant la phase d'excitation.

Après un prodrome sur l'étude des encres, nous donnerons des indications dans la chronologie des différents programmes qui se sont succédés dans cette période.

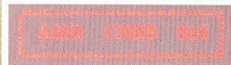
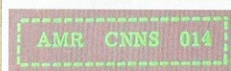
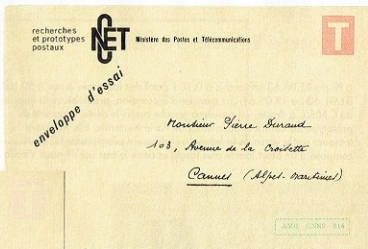
Phase exploratoire concernant les essais d'encre fluorescentes

Des essais d'impression d'encre, avec la collaboration du Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.), sur du papier débutent en septembre 1959 pour s'assurer que les encres expérimentales sont utilisables en imprimerie. Le premier essai d'impression d'une empreinte avec un ruban jaune fluo de 13 mm 2 est effectué sur un prototype de machine de guichet SECAP de type NP au C.N.E.T. le 28 octobre 1959.

Puis viennent des essais de marquage d'une partie de l'adresse en bas à droite d'une enveloppe avec des encres fluorescentes en utilisant l'impression en aérogaphie (jet d'encre) sur des enveloppes à l'en-tête du C.N.E.T. au format 152 mm x 240 mm 3.



3 Premier essai de marquage d'adresse en bas à droite de l'enveloppe côté recto (AMR pour Alpes Maritimes et CNNS pour Cannes).



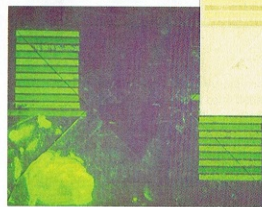
sous lampe UV

Essais expérimentaux du C.N.E.T. dit « Programme N° 1 »

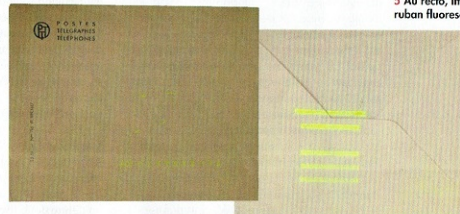
Les problèmes de marquages réglés, on en vint aux premiers essais expérimentaux d'une trieuse « électronique » à huit directions. Ils sont réalisés au C.N.E.T. en 1960 avec des éléments fournis par la société Hotchkiss-Brandt utilisant un code d'indexation plus évolué sous la forme d'une colonne de barres horizontales de type « 3 parmi 7 ». Plusieurs types d'encre sont de nouveau testés 4 et la cadence de tri est de quatre lettres par seconde.

Au final, aucune des deux encres ne sera retenue et de nouveaux essais sont réalisés avec une encre de type 1147 FM qui sera la bonne 5.

Dès la fin de l'année 1961 un prototype de trieuse avec 48 directions de type Hotchkiss-Brandt HD 300D est amélioré et testé au C.N.E.T. avant d'être démonté et installé au Centre de Tri Expérimental de Paris Gare d'Austerlitz fin décembre 1962. Le logiciel d'indexation ● ● ●



4 Au recto deux encres : encre 1147 F (jaune) et 1145 D (bleu). Au verso de l'enveloppe une tâche d'encre est visible sous lampe U.V.



5 Au recto, impression avec un ruban fluorescent d'un texte de type machine à écrire «SOCIÉTÉ HELINA» pour Société HELINA un des partenaires de La Poste pour le développement des encres. Au verso, marque d'indexation avec la nouvelle encre.

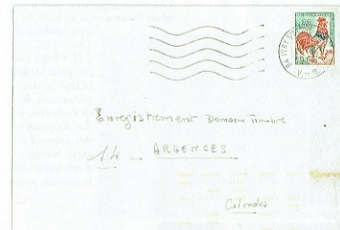
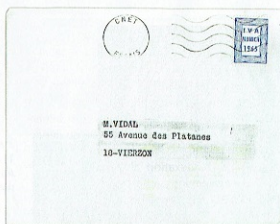
6 Plî du 05.08.63 affranchis à 0.10 F [tarif des imprimés jusqu'à 50 g du 01.01.60 au 18.05.64]. La marque d'indexation, préalablement imprimée au C.N.E.T. à droite, est passée à gauche après le démenagement du prototype au Centre expérimental de Paris-Austerlitz. Elle se trouve toujours sur le verso de la lettre. Le codage du programme N° 1 est composé d'un Start (barre plus large) et deux lettres (ici VF pour Viroflay).



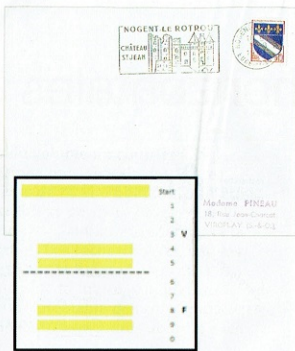
7 Oblitération avec une machine Hotchkiss-Brandt et utilisation d'une vignette «Palissy» imprimée sur un papier fluorescent jaune pâle.



8 Ici un essai effectué au C.N.E.T. pour préparer les démonstrations de redresseage du courrier à l'exposition avec une vignette imprimée sur du papier fluorescent jaune d'or sans valeur d'affranchissement « IVA Munich 1965 ». Le codage sur 5 colonnes permet d'avoir une adresse plus précise avec le chef-lieu du département. Oblitération avec une redresseuse Hotchkiss-Brandt.



9 Les barres d'indexation sont identiques à celles d'IVA MUNICH, c'est-à-dire sur 5 colonnes avec un Start Long.



●●● alphabétique 6 créé au C.N.E.T., dénommé Programme N° 1, est testé sur certaines communes du département de la Seine-et-Oise de janvier 1963 à octobre 1964. Le Start, d'une dimension de 4 cm, est le premier tiret d'un groupe de barres de 3 cm représentant une lettre ou un chiffre correspondant au premier signal lumineux détecté par la tête de lecture de la trieuse automatique.

Les indexations en démonstration

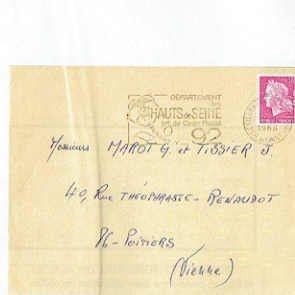
Les premiers codes d'indexation alphanumériques rebaptisés «Austerlitz 1 SL» (SL pour Start Long) ont été présentés lors de l'Exposition philatélique internationale PHILATEC 1964 tenue à Paris du 5 au 21 juin 7.

L'indexation du code alphanumérique «Austerlitz 1 SL» se caractérise par un marquage plus discret, sur deux colonnes, réduit à 7 mm pour le Start et à 5 mm pour les autres barres. Le code d'indexation se lit de droite à gauche.

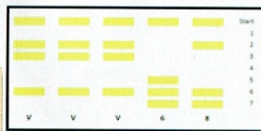
Du 26 mai à 3 octobre 1965, lors de l'Exposition philatélique internationale IVA de Munich de 1965, des démonstrations d'indexation sont également réalisées. Le code alphanumérique se caractérise toujours par un Start de 7 mm et des barres de 5 mm en largeur sur 5 colonnes au lieu de 2 précédemment 8.

Centre de Tri Expérimental de Paris Gare d'Austerlitz

Du 13 mars 1965 au 27 juillet 1966 est installé un Centre de Tri Expérimental dans les locaux de Paris Gare d'Austerlitz sur quinze postes d'indexation Hotchkiss-Brandt 9.



10 Lettre ayant circulé affranchie à 0,30 F [tarif LETRE jusqu'à 20 g du 12.01.69 au 18.01.65]. Empreinte SECAP datée 11.09.1966. Code alphanumérique VVV au départ pour un courrier à destination d'un chef-lieu de département.



La configuration du Centre de Tri se compose de :

- ◆ une trieuse expérimentale Hotchkiss-Brandt HD 4,
- ◆ une trieuse expérimentale Hotchkiss-Brandt HD 300D,
- ◆ 15 postes d'indexation Hotchkiss-Brandt de type HE.

D'août 1966 à décembre 1969 l'outillage d'impression est modifié et le Start est à la même dimension (5 mm) que les barres du code inchangé. L'ensemble est toujours hébergé au Centre de Paris Gare d'Austerlitz. Le code est alors désigné «Austerlitz 1» 10

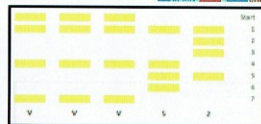
Le chef-lieu de département joue le rôle d'un centralisateur. Ensuite le courrier est ventilé dans les villes du département. Ce système répond au besoin du tri pour l'acheminement.

Les deux trieuses expérimentales sont remplacées en 1969 par des trieuses Hotchkiss-Brandt HD 5. Le Start reste fixe mais à partir de ce repère le code alphanumérique «P.L.M.» est utilisé. C'est donc un nouveau code «Austerlitz 2» qui est utilisé du 19 janvier 1970 au 2 mai 1971. Le Centre de Tri Expérimental de Paris Gare d'Austerlitz est fermé le 3 mai 1971.

Amélioration de la codification avec le nouveau code «P.L.M.»

Le 1^{er} octobre 1969, le Centre de Tri Expérimental de Paris-Gare P.L.M. (Paris Lyon Méditerranée) voit le jour avec l'installation de nouvelles machines :

- ◆ 2 trieuses Hotchkiss-Brandt de type HD 7,
- ◆ 17 postes d'indexation Hotchkiss-Brandt de type HE.



11 Impression oblique du code d'indexation suite à un mauvais placement de l'enveloppe. Affranchissement 0,50 F [tarif Lettre jusqu'à 20 g du 04.01.71 au 15.09.74]. Le code alphanumérique VVV pour un courrier à destination d'un chef-lieu de département est erroné : CHARQUEMONT n'étant pas un chef-lieu de département le code d'indexation aurait dû être KKK52

L'introduction le 26 octobre 1965 du pré-code postal à deux chiffres, reprenant le code départemental en remplacement du libellé du département, permet le développement d'un nouveau code d'indexation alphanumérique dit «P.L.M.» également dénommé «Austerlitz 2» . Le Start n'est plus fixe comme sur l'ancien code «Austerlitz 1» 11.

Le code d'indexation est ainsi modifié dans le but d'une harmonisation, mais le principe du traitement de l'information demeure identique. Le courrier à indexer est préalablement préparé manuellement (tri, format et redresseage). Les postes d'indexation peuvent traiter du format jusqu'à C 5 au moins. Cependant, les machines de tri ne pouvant accepter que le format C 6, les postes au format C 5 indexés sont peu fréquents. L'année 1971 est une année charnière avec l'ouverture de nouveaux centres :

- ◆ Le Centre de Tri Expérimental d'Arcueil (Val-de-Marne),
- ◆ Le Centre de Tri Expérimental de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

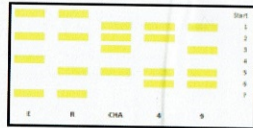
Du 31 janvier 1971 au 31 juillet 1973 est installé au Centre de Tri Expérimental d'Arcueil le code

TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

BOITES POSTALES
SERVICES COURRIERS
Société BAJARD
12200 - Rue de Paris - St. Omer (59)

TÉL. : 328.09.14

St Omer C.F.P. S.E.P.
Zone Victor Hugo 59100
(59) à Combrin



12 Traitement à l'arrivée d'une commune de la Région parisienne avec utilisation du chiffre 3 pour les trois premières lettres de Charenton (CHA). Les chiffres 9 et 4, lus de droite à gauche, correspondent au département. Affranchissement à 0,30 F (tarif PNU jusqu'à 20 g du 04.01.71 au 15.09.74).



13 Affranchissement 0,30 F tarif de la carte postale PNU du 04.01.71 au 15.09.74. La carte est probablement traitée le 2 septembre 1971 au Centre de Tri Expérimental de Clermont-Ferrand avec au départ KKK pour un courrier à destination d'une commune n'étant pas un chef-lieu de département. Le chiffre 44 correspond au département.



●●● d'indexation alphanumérique « P.L.M. »
12 pour traiter les courriers non urgents de la Région parisienne sur 20 postes d'indexation de type HE 6. 10 autres postes d'indexation sont affectés au traitement des enveloppes C.C.P., ainsi que 5 groupés et reliés directement à une machine de pré-tri.

Le Centre de Tri Expérimental de Clermont-Ferrand est équipé de :
♦ une trieuse Hotchkiss-Brandt HD 7 avec une tête de lecture de type CEGEA,
♦ une redresseuse Hotchkiss-Brandt HR 1 détectant le courrier par contraste optique (transférée de Paris O1 Rue de Louvre),
♦ un prototype de discrimination HU 1,
♦ 9 (puis 11) postes d'indexation Hotchkiss-Brandt HE 6.

Du 1^{er} juin 1971 au 9 octobre 1974 est utilisé le code d'indexation alphanumérique « P.L.M. » pour traiter tous les courriers du Puy-de-Dôme 13 et des départements limitrophes.

Le code « P.L.M. » est abandonné le 30 juin 1975, date de fermeture du Centre de Tri Expérimental de Paris-Gare P.L.M.

Le code postal à 5 chiffres fait son entrée et ouvre une nouvelle ère

Le Centre de Tri Expérimental d'Arcueil a reçu début 1972 un prototype Hotchkiss-Brandt de type HM 0.0 avec 74 cases de tri sans bande à tasses pour le transport des liasses de lettres à la sortie des cases de tri.

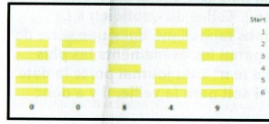
Du 1^{er} août 1973 au 3 mars 1974, suite à la mise en place du Code Postal à cinq chiffres le 23 mai 1972 marquant une nouvelle étape pour l'automatisation, un nouveau code d'indexation est installé au C.T.E. d'Arcueil.

Le code numérique « Arcueil 1 » est un code P.L.M. reprenant les cinq chiffres du Code Postal **14**. Il est installé sur 30 postes d'indexation Hotchkiss-Brandt HE 6.

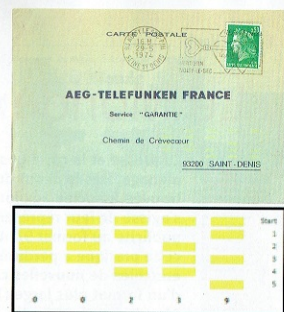
Du 4 mars au 29 juillet 1974, un nouveau code « Arcueil 2 » est installé au Centre de Tri Expérimental d'Arcueil sur les 30 postes d'indexation HE 6. C'est un code de type P.L.M. sur cinq niveaux auquel il a été ajouté un Start fixe **15**.

Du 10 octobre 1974 au 11 mai 1977, le Centre de Tri Expérimental de Clermont-Ferrand utilise également le code numérique « Arcueil 2 » **16** sur 11 postes d'indexation Hotchkiss-Brandt HE 6. L'automatisation du courrier est incontestablement une étape importante de l'histoire du traitement du courrier par la Poste et mérite une place de choix dans les études philatélistes.

À la suite de la création du code « Arcueil 2 » le système d'impression est modifié en vue d'imprimer les codes d'indexation verticalement.



14 Affranchissement 0,30 F (tarif PNU jusqu'à 20 g du 04.01.71 au 15.09.74). Timbre de date du 31.08.1973. Les chiffres 00849 sont la transcription du code postal 94800 de Villeflus de droite à gauche.



15 Carte postale affranchie 0,30 F (tarif PNU jusqu'à 20 g du 04.01.71 au 15.09.74). Les chiffres 00239 sont la transcription du code postal 93200 de Saint-Denis lus à l'envers.

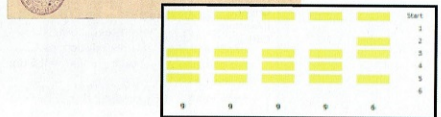
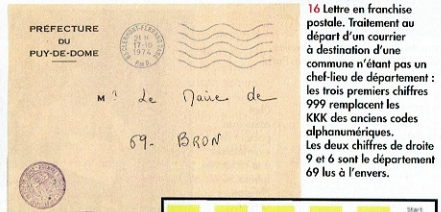
En 1973 débute un plan d'ensemble de modernisation qui vise à équiper toute une gamme d'établissements postaux : une cinquantaine de centre de tri ainsi que les bureaux de poste qui devront participer à l'indexation du courrier. Ce nouveau système préfigure le tri préparatoire à la mise en distribution du courrier (alors que l'indexation effectuée précédemment au point de collecte n'effectuait que l'indexation acheminement). En ce sens, nous sommes à l'aube d'une nouvelle phase de la mécanisation avec :

- ♦ la fermeture des Centres de Tri Expérimentaux (C.T.E.),
- ♦ l'ouverture du premier Centre de Tri Automatique (C.T.A.) à Orléans La Source le 25 mars 1974 suivi progressivement d'autres C.T.A. (Paris 17 rue des Renaudes en mai 1974, Paris-Montparnasse fin 1974, Nantes en janvier-février 1976, ...).

L'adaptation des matériels à l'évolution du trafic et l'optimisation des moyens sont étroitement liés à l'amélioration du service offert aux usagers qui est dépendante du degré d'automatisation. À partir de mai 1977 il n'existe plus de C.T.E., ils sont tous transformés en C.T.A. utilisant le code d'indexation numérique « La Source 2 » formé par une seule rangée de 20 bâtonnets verticaux de couleur rouge orangé.

Gerard Gomez et Olivier Gervais

Iconographie : collection Olivier Gervais



Bibliographie :

- « Le guide du collectionneur en automatisation » du Docteur Eric Blondel (Ed. G.I.P.)
- « L'Automatisation dans les P.T.T. » de Claude Bourgeois (tomes I et II) et d'Alain Frybourg (tome III) (Ed. Le Monde des philatélistes)
- « Histoire résumée de la période expérimentale de 1958-1976 de l'automatisation du traitement du courrier en France » d'Alain Frybourg (Bulletin n° 87 du G.U.V.F.)
- « La luminescence : terminologie et applications à la philatélie » par Gérard GOMEZ (Timbres magazine n° 182 d'octobre 2016)
- « Retour sur une grande exposition : Philatex Paris 1964 » par Gérard GOMEZ (Timbres Magazine n° 177 d'avril 2016)
- « Automatisation dans les P.T.T. - Quand le matériel s'expose à l'étranger » par Gérard GOMEZ (Timbres magazine n° 207 de janvier 2019)